

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Association : AMAP D ABREST
Adresse : Mairie d'Abrest
03 200 Abrest
mail : amapdabrest1@gmail.com

Le 30 Janvier 2015 à 19h30, les membres de l'association AMAP D ABREST se sont réunis à ABREST, salle Camille CLAUDEL en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

En l'absence excusée de la présidente, l'Assemblée était présidée par Mme MALARD, secrétaire de l'association assistée de Mme GERBY en tant que secrétaire de séance. Etaient également présent, Mr FRONTON, Trésorier de l'association.

Dix-sept membres étaient présents, quatre excusés avec pouvoir, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts, le quorum n'est pas nécessaire.

Mr le Maire a été représenté par son adjointe Mme GIRAUD.

L'ordre du jour a été rappelé par la secrétaire :

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier
Cotisation annuelle 2015
Approbation du budget
budget prévisionnel 2015
Renouvellement du bureau
intervention des producteurs
questions diverses et orientations 2015
.....

Il a été fait lecture des différents rapports moral, d'activité, financier, (ANNEXE 1).

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

Les producteurs demandent que davantage de commandes soient passées pour garantir leur présence lors des livraisons, (poissons, volaille et oeufs).

Il est envisagé pour cette nouvelle année, qu'un engagement financier soit fixé lors de la signature des contrats 2015. Ceci afin d'améliorer le fonctionnement de l'AMAP et les revenus des producteurs. Rappel est fait que les amapiens doivent garantir un volume d'achat par contrat.

Les amapiens font part du problème de quantité des cartons de viande(10kgs), sont prêts à revoir le cout, mais demandent plus de vente au détail.

Satisfaction réciproque pour les commandes des paniers de légumes, ainsi que les fromages.

Orientations 2015 : Objectifs d'amélioration en terme de communication afin d'avoir davantage d'adhérents, plusieurs pistes sont évoquées : site web, flyers ..

La présidente de séance a mis aux voix l'ensemble des rapports :
l'Assemblée Générale adopte l'ensemble des rapports à l'unanimité;
Approbation du budget prévisionnel 2015 : cette résolution est adoptée à l'unanimité

Renouvellement des membres du bureau:
l'Assemblée a élit :
Mr GORCE Yannaël : Président
MR DESCOLS Alain : Secrétaire
Mme DAVERTON Peggy : Secrétaire adjointe
Mme GERBY Françoise : Trésorière
Melle JACOB Solveig : Trésorière adjointe

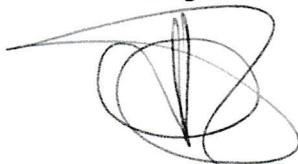
Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22H30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

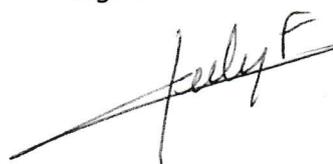
A ABREST, le 10 Février 2015

La Présidente de séance
Signé



Mme MALARD

La Secrétaire de séance
signé



Mme GERBY